



fiche technique
Enseignement Supérieur des Arts plastiques et visuels

- **coordinateur national** Xavier Roland, Service culturel de la ville de Mons

présentation de la structure d'accueil

- **nom de la structure** Enseignement Supérieur des Arts plastiques et visuels (E.S.A.P.V.)
- **statut juridique** Ecole Supérieure

- **adresse** 4a, rue des Soeurs noires
- code postal 7000
- ville Mons
- pays Belgique

- **tél** + 32 65.39.47.60
- **fax** +32 65.39.47.61
- **e-mail** esapv.mons@esapv.be
- **site web** www.esapv.be

- **responsable artistique** Jean-François OCTAVE, Chef d'atelier « Image dans le milieu »
- **responsable administratif** Jean-Pierre BENON - Directeur

- **nombre d'artistes accueillis** 2 artistes
- **durée de la résidence** 6 mois
- **date de séjour proposée** 2 janvier à 30 juin 2006

projet artistique de la structure d'accueil

- **domaines d'expression proposés pour cette résidence :**

L'E.S.A.P.V. s'intéresse aux projets investissant les arts plastiques dans l'espace urbain.

- **description générale du projet artistique de la structure :**

Située au cœur de la Ville, dans le « Carré des Arts », l'E.S.A.P.V. est un établissement d'enseignement de statut public, appartenant au réseau officiel organisé par la Communauté française de Belgique. L'établissement dispense des formations classées au plus haut niveau de l'enseignement supérieur artistique dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace.

Les formations sont structurées en trois départements regroupant sept unités d'études :

- Beaux-Arts : Dessin peinture sculpture ;
- Communication : Gravure-illustration /communication graphique ;
- Environnement : Aménagement intérieur/Mobilier – Art et Environnement (Image dans le milieu).

- **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Chaque année, le festival « Eté+ » proposé par la ville de Mons prend en compte la réalité de cette ville. Ville de Patrimoine d'une part, elle a marqué les arts à travers son histoire en accueillant quantité d'artistes et d'œuvres dont elle est aujourd'hui le témoin. Ville de création d'autre part, elle prend en compte les expressions artistiques contemporaines en investissant notamment dans la création.

Ville de promenade, Mons a conservé un plan urbanistique et un patrimoine architectural et végétal qui méritent d'être découverts. Ainsi l'idée est venue d'associer à la promenade urbaine, la découverte d'intégration d'œuvres d'artistes contemporains.

La manifestation de fin de résidence se fera dans le cadre de ce festival.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

La résidence se fait dans le cadre de l'E.S.A.P.V. qui propose divers enseignements tournés vers le visuel et les arts plastiques. L'artiste en résidence pourra, selon ses intérêts, se tourner vers l'atelier de l'artiste plasticien Jean-François Octave, responsable de la résidence. Il pourra alors orienter l'artiste vers l'un ou l'autre des professeurs et étudiants. De plus, il existe un Conservatoire où l'on enseigne la musique et le théâtre. Enfin, différentes associations culturelles sont implantées à Mons.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Le thème de la résidence étant tourné vers l'intégration d'œuvres en espace urbain, des contacts et des rencontres seront préalablement organisés avec les commerçants, les associations de quartiers et les riverains.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

L'artiste sera encadré par le Service de la Culture de la Ville de Mons.

Le suivi artistique sera assuré par Jean-François Octave, chef d'atelier à l'E.S.A.P.V.

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

Un atelier sera mis à la disposition de l'artiste au sein d'un bâtiment abritant l'équipe de musées communaux ainsi qu'un collectif d'artistes plasticiens.

Les résidents auront accès aux différents équipements techniques et aux ressources documentaires de l'E.S.A.P.V.

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

Une exposition sera organisée en fin de résidence dans le cadre du festival « Eté+ ».

descriptif de la résidence

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

L'école d'art est associée à une série d'institutions culturelles telles que :

- Musées de la Ville de Mons (Beaux-Arts, folklore et vie montoise, histoire militaire, etc.) et musées privés,
- Galerie d'Art contemporain (KOMA),
- Mundaneum (Centre d'archives et de collection),
- Institut d'Architecture de la Ville de Mons,
- Conservatoire Royal de Musique,
- Centre Culturel transfrontalier,
- As Palavras, Compagnie de danse en résidence,
- Etc.

A proximité :

- Le Grand-Hornu (15 km), Musée d'arts contemporains de la Communauté française
- La Louvière (25km), Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée, Musée Lanchelevici (Beaux-Arts)

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

Sur la route Paris-Bruxelles, Mons, chef-lieu de la Province du Hainaut, est ville à vocation culturelle qui se distingue par un centre historique d'une grande valeur patrimoniale.

Mons est également une ville étudiante. De nombreuses facultés universitaires y sont présentes ainsi que plusieurs écoles supérieures, notamment d'enseignement artistique.

Forts de ces atouts, Mons et la région se veulent le pôle culturel de la Région wallonne s'appuyant sur un vivier culturel diversifié.

Site de la Ville : www.mons.be

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

Durant leur séjour, les deux artistes occuperont un appartement commun situé en centre ville.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Une bourse de 1240,00 euros/mois est allouée à l'artiste.

- **financeur de ce prix à la création :**

La Communauté française de Belgique / Ministère de la Culture financent ce prix à la création.